

IMPRIMES FISCAUX

Désignation de l'entreprise : SOFRADAM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12
Adresse de l'entreprise 15 rue des Vergers 34130 MUDAISON		Durée de l'exercice précédent*		15
Numéro SIRET* 4 0 3 5 2 7 7 0 8 0 0 0 5 7		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, 31/12/2018		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement*	AA		
	Frais de développement*	AB		
	Concessions, brevets et droits similaires	CX		
	Fonds commercial (I)	AF		
	Autres immobilisations incorporelles	AH	170 490	170 490
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AJ	22 801	2 709
	Terrains	AL		
	Constructions	AN		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP		
	Autres immobilisations corporelles	AR	16 584	3 568
IMMobilisations corporelles	Immobilisations en cours	AT	452 831	269 597
	Avances et acomptes	AV		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX		
	Autres participations	CS		
	Créances rattachées à des participations	CU		
	Autres titres immobilisés	BB		
	Prêts	BD		
	Autres immobilisations financières*	BF		
	TOTAL (II)	BH	13 275	13 275
		BJ	675 981	459 638
IMMobilisations financières*	Matières premières, approvisionnements	BL		
	En cours de production de biens	BN	16 163	16 163
	En cours de production de services	BP		
	Produits intermédiaires et finis	BR		
	Marchandises	BT	89 888	89 888
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	38 146	38 146
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 301 142	1 892 970
	Autres créances (3)	BZ	453 998	453 998
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	947 224	947 224
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	31 100	31 100
	TOTAL (III)	CJ	3 877 661	3 469 488
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	4 553 642	3 929 127
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP
				(3) Part à plus d'un an :
	Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SOFRADAM	Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000	DA	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	15 688
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	25 663
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-384 209
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	
		DL	757 143
		DM	
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DN	
	Avances conditionnées	DO	
		TOTAL (II)	
DETTES (4)	Provisions pour risques	DP	34 726
	Provisions pour charges	DQ	
		DR	34 726
RENOVIS	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	452 739
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	17 818
	Avances et accomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 024 859
	Dettes fiscales et sociales	DY	583 356
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	43 681
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	14 805
		EC	3 137 258
	Ecart de conversion passif *	ED	
		EE	3 929 127
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
		EG	
		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SOFRADAM						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 219 656	FB		FC	1 219 656
	Production vendue { biens * services *	FD FG		FE FH		FF FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 263 564	FK		FL	4 263 564
	Production stockée *		5 483 220			FM	5 483 220
	Production immobilisée *					FN	-44 606
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	75 582
	Autres Produits (1) (11)					FQ	9
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 514 205
	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	941 250
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (marchandises) *					FT	-4 575
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	308 690
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 789 479
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	25 798
	Salaires et traitements *					FY	456 911
	Charges sociales (10)					FZ	265 614
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	67 036
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	33 008
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	53 957
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 937 169
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							-422 964
OPÉRATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 300
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Défauts positifs de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	8 300
	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
PRODUITS FINANCIERS	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 747
	Défauts négatifs de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	8 747
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-447
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							-423 411

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise <u>SOFRADAM</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 24 962
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 10 348
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 15 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 50 310
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 2 338
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 6 324
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG 2 446
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 11 108
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 39 202
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)
Impôts sur les bénéfices *		(X)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN -384 209
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G 18 369
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP 41 321
	- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinques D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1 39 775
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels	(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	
	Exercice N	
PENALITES		Charges exceptionnelles 585
VNC		Produits exceptionnels 6 324
CHARGES SINISTRE		1 753
MISE AU REBUT		2 446
PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 593
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SOFRADAM				Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
INcorp. (Ne pas reporter le montant des centimes)*	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	1	D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	187 843	KE		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		
Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants] L9	KJ		KK		
	Sur sol d'autrui	[Dont Composants] M1	KM		KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants] M2	KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants] M3	KS	15 148	KT		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	271 421	KW		
	Matériel de transport *		KY	12 501	KZ		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	118 757	LC		
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		
	Avances et acomptes		LK		LL		
	TOTAL III	LN	417 827	LO		LP	73 445
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U		8V		8W
	Autres titres immobilisés		1P		IR		1S
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	13 275	IU		IV
	TOTAL IV	LQ	13 275	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	618 945	ØH		ØJ	78 893
	CADRE B	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
			Diminutions				
			par virements de poste à poste				
INcorp.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	1	CØ	2	3
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW 193 291
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	
Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	1 212	MK	16 584
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	278 963
	Matériel de transport	IV		MP	5 000	MQ	12 501
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	15 646	MT	126 133
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	35 233
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE	
	TOTAL III	IY		NG	21 858	NH	469 415
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7	
	Autres participations	IO		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés	II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	13 275
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	13 275
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	21 858	ØL	675 981
						ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Exercice N clos le 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SOFRADAM

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5		
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise SOFRADAM										Néant <input type="checkbox"/> *
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMobilisations AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CY	EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II	PE	PF	3 329	PG		PH	20 092
Terrains				PI	PJ		PK		PL	
Constructions			Sur sol propre	PM	PN		PO		PQ	
			Sur sol d'autrui	PR	PS		PT		PU	
			Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	QA	3 105	QB	1 212	QC	13 016
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	78 027	QF		QG	105 499
			Matériel de transport	QH	QI	3 139	QJ	883	QK	5 639
			Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	53 343	QN	13 439	QO	72 096
			Emballages récupérables et divers	QP	QR		QS		QT	
			TOTAL III	QU	QV	145 631	QW	15 534	QX	196 251
			TOTAL GENERAL (I + II+ III)	ØN	ØP	162 394	ØQ	15 534	ØR	216 343
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL I										
Autres Immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL II										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W9	X1			
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL		NM				NO			
TOTAL IV										
Total général (I + II + III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NO+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *								
Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations					SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SOFRADAM						Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	3	Montant à la fin de l'exercice	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	49 726	4B		4C	15 000	4D	34 726
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	49 726	TV		TW	15 000	TX	34 726
	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
Provisions pour dépréciation sur immobilisations	- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	410 971	6U	33 008	6V	35 807	6W	408 172
Autres provisions pour dépréciation (1)*	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	410 971	TY	33 008	TZ	35 807	UA	408 172
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	460 697	UB	33 008	UC	50 807	UD	442 898
Dont dotations et reprises	{		d'exploitation	UE	33 008	UF	35 807		
	-		financières	UG		UH			
	-		exceptionnelles	UJ		UK	15 000		
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SOFRADAM					Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	13 275	UV	UW		
	Clients douteux ou litigieux		VA	488 895	488 895			
	Autres créances clients		UX	1 812 247	1 812 247			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prétes ou remis en garantie*) antérieurement constituée* (UO)		Z1					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	155 639	155 639			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	116 520	116 520			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC	20 336	20 336			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	161 503	161 503			
	Charges constatées d'avance		VS	31 100	31 100			
	TOTaux		VT	2 799 514	VU	2 786 239	VV	13 275
RENOVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
(1)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		VG					
	à 1 an maximum à l'origine							
		à plus d'1 an à l'origine		452 739		452 739		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		2 024 859		2 024 859		
Personnel et comptes rattachés		8C		3 711		3 711		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		48 161		48 161		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	543 729		543 729		
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	-12 245		-12 245		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI		17 818		17 818		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		43 681		43 681		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L		14 805		14 805		
TOTaux			VY	3 137 258	VZ	3 137 258		
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise : SOFRADAM				Formulaire déposé au titre de l'IR	ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N ^e , clos le : 31/12/2018	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)	WG	4 166	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ	585	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
	Réintégitations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 %				I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						WN	
Réintégriations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WO	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	XR	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
TOTAL I							WR	
30 785							WS	
384 209							WT	
WU							WV	
WV							WH	
WP							WP	
WW							WW	
XB							XB	
16							16	
WZ							WZ	
XA							XA	
ZY							ZY	
XD							XD	
XF							XF	
XS							XS	
XG							XG	
29 199							29 199	
Y2							Y2	
XH							XH	
413 408							413 408	
XJ							XJ	
382 623							382 623	
XL							XL	
XO							XO	
382 623							382 623	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire)						WW	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (des produits nets de participation)						XB	
	Dédiction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.						16	
Majoration d'amortissement*							WZ	
Measures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	YA
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undécies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 tendecies)	PA	YB	
	ZIPLUTÉ (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quatordecies)	XC	YC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 hexadecies)	PP			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	YD	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							YE	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Création dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	YF
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							YG	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)							XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD							XO	

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise SOFRADAM		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ 382 623
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK 382 623
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓	↓
	ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintroduction ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SOFRADAM

 Néant *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	33 509
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	409 172			- Autres réserves	ZD	25 663
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes		ZE	350 000
	TOTAL I	ØF	409 172		Autres répartitions		ZF	
					Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	
							ZH	409 172

RENSEIGNEMENTS DIVERS
Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	Preciser le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7)	YQ	41 321		
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS			
AUTRES ACHATS ET CHARGES	- Sous-traitance				YT	3 060 132		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8)	XQ	157 995		
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	60 446		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	47 591		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV			
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	5 553)	ST	463 317	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	3 789 479	
	- Taxe professionnelle * , CFE, CVAE				YW	4 074		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS)	9Z	21 724		
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YX	25 798	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	1 268 583		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	955 922		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018) *				OB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%		
	- Numéro de centre agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG			
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies				RH			
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SOFRADAM					Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	
I. Immobilisations*	1	VOIR ANNEXE	21 858	15 534	6 324	
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
I. Immobilisations*	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)	
	1	10 348	4 024	4 024		
	2			VOIR ANNEXE		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)			4 024		
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

**Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)**

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : SOFRADAM Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie sur 3 ans au titre de	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise : SOFRADAM

 Néant *

- (1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 (2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2).	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)	Moins-values à 12,80 % (2)	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % (3)	Solde des moins-values à 12,80 % (4)
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine (1)	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme (4)	Imputations sur le résultat de l'exercice (6)	Solde des moins-values à reporter col. (7) = (2) + (3) + (4) - (5) - (6) (7)
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % (2)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) (3)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) (4)			
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(15)

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SOFRADAM		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N				
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme		
		taxées à 10% taxées à 15% taxées à 18% taxées à 19 % taxées à 25%		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1		
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2		
TOTAL (lignes 1 et 2)		3		
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4		
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5		
TOTAL (lignes 4 et 5)		6		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7		
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③
		donnant lieu à complément d'impôt ④	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ⑤	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :	SOFRADAM		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/01/2018	et clos le : 31/12/2018	Durée en nombre de mois	1 2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	YP	15	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	5 483 220	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	5 483 220	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	9	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	4 575	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	4 585	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	3 983 262	
Variation négative des stocks	OQ	44 606	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	865 690	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	54 049	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	53 957	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	5 001 564	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	(Total 1 + total 2 - total 3)	OG	486 241
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	486 241	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE , cocher la case	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	5 483 220	Effectifs au sens de la CVAE * EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 8 GZ	3 1 / 1 2 2 / 2 0 1 8
Date de cessation	HR		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

4|0|3|5|2|7|7|0|8|0|0|0|5|7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SOFRADAM

ADRESSE (voie) 15 rue des Vergers ZAE du Bosc

CODE POSTAL 34130

VILLE

MUDAISON

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

2540

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

345

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SOFRADAM GROUPE

N° SIREN (si société établie en France) 441879913 % de détention 84,6700 Nb de parts ou actions 2 540,00

Adresse : N° 15 Voie RUE DES VERGERS ZAE DU BOSC

Code Postal 34130

Commune

MUDAISON

Pays

France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

France

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BADIE-CASSAGNET Prénom(s) LUDOVIC

Nom marital BADIE-CASSAGNET % de détention 11,5000 Nb de parts ou actions 345,00

Naissance : Date 04/08/1979 N° Département 34 Commune MONTPELLIER Pays France

Adresse : N° 3 Voie PLANS DES CARIGNANS

Code Postal 34130

Commune

Pays

France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

1 (1)

 Néant *EXERCICE CLOS LE 31/12/2018N° SIRET : 4 | 0 | 3 | 5 | 2 | 7 | 7 | 0 | 8 | 0 | 0 | 0 | 5 | 7DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SOFRADAMADRESSE (voie) 15 rue des Vergers ZAE du BoscCODE POSTAL 34130

VILLE

MUDAISON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N° 	Voie 	
	Code Postal 	Commune 	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N° 	Voie 	
	Code Postal 	Commune 	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N° 	Voie 	
	Code Postal 	Commune 	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N° 	Voie 	
	Code Postal 	Commune 	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N° 	Voie 	
	Code Postal 	Commune 	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N° 	Voie 	
	Code Postal 	Commune 	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N° 	Voie 	
	Code Postal 	Commune 	Pays

Désignation de l'entreprise SOFRADAM
Numéro de siret 40352770800057

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REPRISE PROVISION	Montant sur formulaire 2053	11 108 6 593
CESSIONS IMMOS		15 000
PRODUITS LIQUIDATION		10 348
	Total	18 369
		11 108 50 310

Désignation de l'entreprise	SOFRADAM
Numéro de siren	40352770800057

ANNEXE DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES
ANNEXE À LA 2059 A

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt*	Autres amortissements *	Valeur résiduelle*
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
LASERMETRE PD 42 KIT	738		738		
KIT LASER COMBINE PMC 46 KIT	474		474		
MME B-CASSAGNET AUTO AC67	5 000		883		4 117
IMPRIMANTE JET D'ENCRE BROT	258		258		
Ordinateur lenovo M30-70	1 020		1 020		
THINKPAD	1 599		1 599		
PORTABLE DELL LATITUDE E545	955		955		
4 IPHONE 5S DU 31/12/2013	796		796		
0041PC PORTABLE TOSHIBA	479		479		
PANNEAU DE PLEXI SUR ENTRE	875		875		
MUR VEGETAL LOGO SOF 322X1	2 698		2 698		
TABLE MEDIASCAPE	2 000		2 000		
1 B-FREE SIT STAND MINI SIT 479	56		32		23
1 PALETTE HEXA LOUNGE NN C	1 131		632		499
LOUNGE ET SOFAS 1 PLACE ECR	1 761		976		785
LOUNGE ET SOFAS 1 PLACE ECR	1 701		942		758
1 TABLE H660 CARRE/RECTANG	320		177		142
Total	21 858		15 534		6 324

B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES

Nature des éléments cédés	Valeur résiduelle (6)	Prix de vente*	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 16,5 %
					16,5 %	15 % ou 16 %	0 %	
LASERMETRE PD 42 K								
KIT LASER COMBIN								
MME B-CASSAGNET	4 117	4 583	467	467				
IMPRIMANTE JET D'								
Ordinateur lenovo M30								
THINKPAD								
PORTABLE DELL LA								
4 IPHONE 5S DU 31/1								
0041PC PORTABLE T								
PANNEAU DE PLEXI S								
MUR VEGETAL LOG								
TABLE MEDIASCAP		3 200	3 200	3 200				
1 B-FREE SIT STAND	23	95	71	71				
1 PALETTE HEXA LO	499	580	81	81				
LOUNGE ET SOFAS 1	785	880	95	95				
LOUNGE ET SOFAS 1	758	850	92	92				
1 TABLE H660 CARR	142	160	17	17				
Total	6 324	10 348	4 024	4 024				